



LE PROJET ASSOCIATIF 2026 - 2030

 <p>et ses filiales (en 2024)</p>	
 <p>QUELQUES 4300 PERSONNES ACCOMPAGNÉES (ADULTES ET ENFANTS)</p>	 <p>1 PRÉSIDENT</p> <p>17 ADMINISTRATEURS</p>
 <p>800 PERSONNES HÉBERGÉES PAR NUIT</p>	 <p>32 DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT</p>
 <p>193 SALARIÉS PERMANENTS</p>	 <p>13 SITES EN MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE</p>
 <p>246 SALARIÉS EN INSERTION (ARÉLIA et ses filiales)</p>	 <p>BUDGET GLOBAL CONSOLIDÉ : 23 MILLIONS D'EUROS</p>

SOMMAIRE

ÉDITO **P3**

NOTRE HISTOIRE **P3**

ACTUALISER NOTRE PROJET ASSOCIATIF **P4**

NOS VALEURS **P5**

NOS PRINCIPES D'ACTION **P6**

NOS FINALITÉS, NOS MISSIONS **P8**

NOS 6 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR 2026-2030 **P9**

MODALITÉS D'ÉVALUATION **P15**

Dans un contexte où la réglementation se durcit vis-à-vis des plus fragiles et où les marges de manœuvre financières se réduisent, **les orientations du projet associatif d'ARÉLIA 2026-2030 traduisent l'engagement militant de ses adhérents et les convictions profondes qu'ils veulent mettre en œuvre avec les salariés, les personnes accompagnées et les partenaires.** Mais également avec tout.e citoyen.ne qui aspire à vivre dans une société bienveillante, intégratrice et respectueuse des droits humains.

Le Conseil d'Administration d'ARÉLIA

NOTRE HISTOIRE

Quatre associations lorraines aux racines plus que centenaires et ayant les mêmes valeurs ont fusionné en 2016 sous le nom **d'ARÉLIA (Association RÉgionale pour le Logement et l'Insertion par l'Activité) :**

- **Le Gîte familial** pour des femmes seules ou avec enfants,
- **l'ASLORAL** pour des sortants de détention,
- **l'ALASA** pour des jeunes sans foyer et des adultes à la rue,
- le **Grand Sauvay** pour des jeunes sans foyer et des adultes à la rue.



Foyer du Jeune Ouvrier, MAXÉVILLE (M.-et-M.) - Le Château (auparavant dit du Grand Sauvay)

ACTUALISER NOTRE PROJET ASSOCIATIF

La société française est entrée dans une crise sociale et environnementale majeure marquée par une transformation des besoins des publics, par une complexification des procédures administratives et par une précarisation accrue qui génèrent une augmentation des inégalités : isolement social, exclusion numérique, conduites addictives, difficultés d'accès aux soins somatiques et psychiques, instabilité financière, difficulté d'accéder à un emploi et à un logement adaptés, violences. Les politiques globales, le changement climatique et la dégradation des écosystèmes amplifient les problèmes sociaux, en entraînant progressivement des déplacements de populations, des catastrophes naturelles et une augmentation des maladies liées à la pollution provoquée par l'activité humaine.

Aujourd'hui, ARÉLIA est financée par des dotations et des subventions publiques, par les recettes de ses productions et par du mécénat et des dons. Or, les fonds publics et privés pour la solidarité tendent à s'amenuiser.

Alors que notre association, personne morale citoyenne, se revendique partenaire des politiques publiques, **elle est de plus en plus financée en tant que prestataire dans le cadre d'appels à projets ponctuels - nationaux, régionaux ou départementaux - au risque de perdre sa capacité militante d'initiative pour les plus démunis.**

C'est la raison pour laquelle le projet associatif porté par les adhérents d'ARÉLIA est ici-même revisité pour mieux répondre aux défis sociaux majeurs auxquels notre société est actuellement confrontée.



NOS VALEURS

La République Française repose sur des valeurs fondamentales : la liberté, l'égalité, la fraternité. Ces valeurs, auxquelles s'ajoute celle de la laïcité, guident les actions d'ARÉLIA dans la lutte contre la pauvreté. L'égalité impose que chacun ait accès à l'éducation, à un logement digne, à un emploi. La fraternité appelle à la solidarité envers les plus démunis. L'insertion sociale et professionnelle est un droit pour tous, et une responsabilité pour chacun. ARÉLIA considère que la pauvreté n'est pas une fatalité et nous voulons contribuer à ce que chacun retrouve sa place dans la société.

ARÉLIA participe au respect de l'environnement en vue d'assurer une planète viable pour les générations futures.

Dans toutes ses actions, ARÉLIA met également en œuvre les valeurs suivantes :

- la solidarité inconditionnelle avec toute personne en difficulté,
- la non-discrimination quelles que soient l'origine, le genre, le statut,
- le respect de l'autre, de sa dignité, de ses opinions et croyances,
- la responsabilisation, la liberté individuelle et l'auto-détermination des personnes.



NOS PRINCIPES D'ACTION

Dans le respect des lois et réglementations nationales et des règles internes en vigueur, nos principes d'action sont les suivants :

L'orientation de toutes nos actions vers les plus en difficulté

- par nos deux leviers historiques : l'insertion par l'hébergement/logement et l'insertion professionnelle,
- par toute autre action en direction de publics spécifiques,
- en accueillant les personnes, sans condition, dans le cadre de nos moyens et compétences.

Le respect des droits fondamentaux de la personne accueillie

- sa dignité, sa vie privée, son intégrité, sa non-stigmatisation,
- son information, son expression, sa participation, sa citoyenneté,
- sa liberté de conscience, ses croyances et opinions.

L'accompagnement adapté et bienveillant de toute personne accueillie

- vers un projet de vie qui vise l'autonomie, l'auto-détermination,
- dans une approche globale : santé, droits, citoyenneté, logement, travail, culture,
- dans le cadre d'un hébergement adapté, sécurisé, individuellement et collectivement.





La gestion responsable de nos ressources humaines

- Professionnalisme : recrutement, entretien et développement des compétences,
- Management participatif,
- Protection contre toute violence et contre les risques psycho-sociaux.

Nos partenariats

- Volonté d'ouverture et de coopération avec tout acteur concourant à notre projet associatif,
- Volonté d'être acteur dans la co-construction de dispositifs avec les partenaires institutionnels engagés à nos côtés,
- Recherche de toute forme de financements pérennes, publics et privés, en direction des plus démunis.

La maîtrise de notre empreinte environnementale

- Diminution de nos déchets et de toute pollution,
- Limitation des consommations : énergie, eau,
- Sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Notre gouvernance associative

- Militance associative en faveur des plus démunis dans le cadre d'une gestion démocratique et transparente,
- Garantie de l'éthique dans le cadre d'un espace consultatif dédié,
- Communication et sensibilisation sur nos actions.

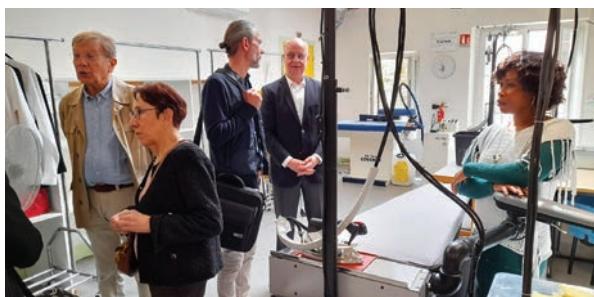
NOS FINALITÉS, NOS MISSIONS

Alors que les politiques sociales tendent à devenir plus imprévisibles et plus restrictives, ARÉLIA poursuit **les finalités qui étaient celles de ses fondateurs en direction des plus fragiles, en associant leur mise à l'abri et leur protection à une prise en charge globale de leurs difficultés.**

Les multiples accompagnements d'ARÉLIA aident ces personnes à développer leur projet de vie, à accéder à un logement, à un emploi, aux soins, à l'éducation, à la culture, au bien-

être. Ainsi ils peuvent inscrire leur projet personnel dans un projet collectif.

ARÉLIA milite pour une société plus solidaire et plus éco-responsable. **Elle appelle à une réorientation des politiques publiques, au maintien et au développement des dispositifs d'aide et d'accompagnement des plus vulnérables, ainsi qu'à la reconnaissance du rôle des associations comme acteurs de l'inclusion sociale, de l'initiative et de l'innovation sociale.**





NOS **6** ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR 2026-2030

1

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DIGNEMENT

Conformément à sa longue histoire, mais également en référence à l'article de loi L 345-2-2 du CASF (Code de l'Action Sociale et Familiale) relatif à l'hébergement d'urgence, et d'autant plus dans le contexte actuel, **ARÉLIA revendique d'accueillir de façon inconditionnelle toutes les personnes dans la mesure des moyens qui lui sont alloués.** Pour que cet accueil puisse s'exercer dans les meilleures conditions en faveur des populations les plus vulnérables, ARÉLIA s'engagera de façon pro-active pour assurer :

- **des orientations concertées** avec les prescripteurs au regard des profils des personnes, de la sécurité de tous (personnes accompagnées et professionnels) et des moyens mobilisables pour assurer une efficacité de l'accompagnement,

- **des réponses fondées sur le respect des droits humains** quelles que soient les situations administratives des personnes en situation de détresse,
- **un accompagnement individualisé et global des personnes.** Il s'exerce à partir de leur adhésion, de la valorisation de leurs potentiels. Il vise la (re)conquête de leur citoyenneté et de leur pouvoir d'agir, en s'appuyant sur le respect de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs, sans oublier une ouverture sur la culture,
- **une approche ancrée sur la participation** individuelle mais aussi collective des personnes accompagnées,
- **une dynamique équilibrée entre approche curative et prévention des ruptures** en faveur de la continuité des parcours.



2

POURSUIVRE AVEC DÉTERMINATION L'ADAPTATION DE NOS ACTIONS

En réponse aux fortes évolutions constatées des besoins des populations vulnérables (vieillissement, problématiques aigues de santé physique et psychique, femmes et leurs enfants victimes de violences, migrants...), **la mise en œuvre de solutions plus solides et qualitatives s'impose.** Elle nécessite une adaptation progressive de nos infrastructures, de nos dispositifs et modes d'intervention qui s'appuie sur une analyse objective des besoins, partagée avec nos partenaires :

- **des réponses sont à construire avec nos partenaires** pour un accompagnement approprié aux besoins identifiés,
- **les chantiers à visée d'insertion professionnelles seront soutenus et renforcés** compte tenu du plus fort éloignement de l'emploi des personnes accompagnées et du niveau d'exigence des financeurs en matière de résultats attendus,
- **l'accès et le maintien dans le "logement autonome"** des personnes accompagnées sera renforcé.

Notre patrimoine immobilier vieillissant est un outil à entretenir pour garantir un niveau de confort digne en matière d'hébergement. Il sera concomitamment réorganisé pour éviter les risques de concentrations de populations très en difficulté, peu propices pour cheminer vers une insertion sociale et professionnelle aboutie. Mais également pour permettre aux professionnels d'exercer leurs métiers dans des conditions confortables et sécurisées.





3

REFORCER NOTRE CAPACITÉ D'AGIR

Notre capacité d'agir repose sur des ressources humaines pour lesquelles nous voulons :

- garantir un **management participatif et bienveillant, vecteur de qualité de vie au travail et d'attractivité,**
- renforcer l'agilité de nos salariés grâce à la **montée en compétence des professionnels** contribuant à une plus forte expertise d'action et avec le souci de la transversalité des actions conduites au quotidien,
- faire d'**ARÉLIA** un **site formateur** en direction des futurs professionnels et des personnes accompagnées dans un contexte de crise des vocations pour le travail social.

Notre capacité d'agir repose également **sur un dialogue respectueux avec nos partenaires institutionnels, socio-économiques, territoriaux.**

En tant que partenaires et non stricts prestataires, nous sommes convaincus des plus-values que nous pouvons faire naître dans le cadre de collaborations, mutualisations

et co-constructions de projets innovants, adaptés aux réalités sociales et/ou aux urgences.

Nous continuerons à développer notre capacité de financement pour être en mesure de concrétiser nos projets d'investissements pour le mieux-vivre des personnes accompagnées.





4

DÉVELOPPER NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le développement de la responsabilité environnementale est l'affaire de tous dans une démarche globale de réinsertion sociale et professionnelle. En sensibilisant les professionnels et les personnes accompagnées aux enjeux écologiques de leur activité au sein d'ARÉLIA, notre association doit leur offrir les opportunités pour comprendre et s'impliquer activement dans des pratiques de développement durable.

Lutte contre le gaspillage, tri des déchets, diminution des consommations énergétiques, mobilités douces ou valorisation des matériaux recyclés dans des ateliers : ces actions favorisent **l'acquisition de compétences utiles dans des métiers en lien avec une économie plus verte. Elles permettent également aux personnes accompagnées de retrouver une forme de dignité et de responsabilité citoyenne.**

L'implication du personnel encadrant et la mise en place de partenariats avec des

structures écoresponsables renforceront cette dynamique où l'écologie devient ainsi un levier de reconstruction personnelle et collective.

En créant un cadre toujours plus respectueux de l'environnement, ARÉLIA veut ainsi agir pour le bien-être des personnes accompagnées dans le cadre d'un engagement tout à la fois social et écologique.





5

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE/RECONNAÎTRE NOTRE ACTION

Alors que solidarité et fraternité sont fortement questionnées, voire remises en cause, **l'information, la sensibilisation et la mobilisation sur les valeurs et les actions portées par notre projet associatif sont à développer.**

L'ampleur de notre action au service des plus vulnérables mais également de la société tout entière est mal connue du grand public. Il en est de même de la qualité des services et des prestations que nous délivrons dans le cadre de l'insertion par l'activité économique.

Par une communication appropriée en direction du grand public, nous voulons, chaque fois que possible :

- **valoriser** les potentiels et les compétences des personnes accompagnées afin de changer les images et les fausses représentations qui leur sont souvent « collées au front »,
- **démontrer la pertinence de nos actions en direction des partenaires financeurs** pour une reconnaissance de l'utilité sociale de notre projet qui lui garantisse les moyens pour agir dans la durée.





6

REFORCER NOTRE ACTION MILITANTE EN MOBILISANT PARTENAIRES ET SOCIÉTÉ CIVILE

ARÉLIA affirme son statut associatif et son engagement pour le bien commun. Les actions qu'elle conduit sont déléguées dans leur mise en œuvre par les partenaires publics (État, collectivités...) ou choisies délibérément par son Conseil d'Administration. Elles s'inscrivent dans **une dynamique portée par des citoyen.ne.s engagé.e.s dans la lutte contre la pauvreté et pour l'insertion sociale et professionnelle.**

Dans un contexte sociétal qui tend vers le repli sur soi face aux difficultés rencontrées, ARÉLIA veut ainsi maintenir **un dialogue constructif entre administrateurs, adhérents, salariés et personnes accompagnées.**

Si les administrateurs d'ARÉLIA sont particulièrement fidèles au projet associatif, les relais doivent être préparés pour que ce projet associatif reste vivant - et s'il le faut combatif - porté par des représentants engagés

et responsables. Pour ce faire, **le développement du nombre d'adhérents à l'association, tout comme le développement du bénévolat de gouvernance (Conseil d'Administration) et du bénévolat d'action sont les priorités.**

Nous voulons faire appel à de nouvelles personnes issues d'horizons variés. **La solidarité est affaire de tous : politiques publiques, acteurs publics et privés et représentants de la société civile, dans toute cette diversité que nous sommes et voulons rester.**



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ce projet associatif constitue la feuille de route pour les orientations qui seront prises pour les 5 années à venir par le Conseil d'Administration et qui seront déclinées opérationnellement par l'équipe de direction des professionnels d'ARÉLIA.

Des points réguliers d'avancement des orientations du projet associatif seront réalisés lors des réunions du Conseil d'Administration, en lien avec la Direction générale.

Un bilan à mi-parcours du projet associatif sera travaillé avec les services d'ARÉLIA et présenté lors de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2028.





87 bis avenue du Général Leclerc, 54000 NANCY
03 83 15 10 50 • arelia@arelia-asso.fr

www.arelia-asso.fr